

Justificatif généré le 12/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

12/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293048>

N° d'annonce :

606005

Aux termes acte seing privé en date du 5 mai 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

**Dénomination :**

projet ben

**Capital social :** 5.000 €

**Siège Social :** 57, rue louis blanc 75010 PARIS

**Objet :** la création et/ou l'exploitation de fonds de commerce, directement ou indirectement en gérance, location-gérance, pour les activités de bar, restaurant, débit de boissons, brasserie, bar, bistrot, café,.

**Durée :** 90 années

**Président :** M. Yani BENNACER, demeurant 5, avenue du chemin vert 95290 L'Isle Adam

**Directeur général :** M. Benjamin VERDIER, demeurant 57, rue louis blanc 75010 paris

**Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote :** Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective..Chaque action donne droit à une voix.

**Transmission des actions :** Les cessions entre associés sont libres. Toute cession d'actions à un tiers, un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant, sera soumise à l'agrément préalable de la société..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le Président.

# Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGUimADR**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGUimADR>

